



Bulletin

Vaccination

Date de publication : 8 octobre 2026

ÉDITION RÉGION PAYS DE LA LOIRE

Vaccination des femmes enceintes, des seniors et des adultes à risque.

Données 2025

SOMMAIRE

Points clés en région Pays de la Loire	1
Infographie	3
Couvertures vaccinales de la femme enceinte	4
Couvertures vaccinales des seniors et personnes à risque	9
Couvertures vaccinales des résidents et des professionnels en établissements médico-sociaux	13
Adhésion à la vaccination.....	16
Prévention	16
Information et promotion de la vaccination	17
Sources de données	20
Bibliographie.....	21

Points clés en région Pays de la Loire

Chez la femme enceinte, quatre vaccinations sont recommandées : celles contre la coqueluche, la grippe, la Covid-19 et le virus respiratoire syncytial (VRS). Elles permettent de protéger la femme enceinte ainsi que le nouveau-né, particulièrement vulnérable aux infections dans l'attente de ses premiers vaccins.

En 2025, **84 % des femmes ayant accouché dans la région ont été vaccinées contre la coqueluche**. Cette couverture vaccinale est en forte hausse depuis 2023 (+19 points).

Lors de la campagne d'immunisation contre les infections à VRS en 2025-2026, 66 % des femmes enceintes éligibles dans la région ont été vaccinées contre le VRS. Ce chiffre est en nette augmentation par rapport à la campagne 2024-2025 (+24 points), lors de laquelle cette vaccination a été mise en œuvre.

Les **couvertures vaccinales grippe et Covid-19 chez les femmes enceintes sont très insuffisantes** alors que la grossesse est un facteur de risque.

• **Chez les adultes âgés de 65 ans et plus**, les vaccinations contre les pneumocoques et le zona sont recommandées à tous depuis 2025, en plus des vaccinations contre la grippe saisonnière, la Covid-19 et les rappels contre la diphtérie, le tétanos et la poliomyélite (DTP). La vaccination contre les infections à VRS est également recommandée à partir de 75 ans, et pour les personnes entre 65 et 74 ans présentant des pathologies respiratoires ou cardiaques chroniques. Ces vaccinations s'inscrivent dans la stratégie de protection des plus âgés contre les infections respiratoires responsables de nombreuses hospitalisations et complications comme les événements cardiovasculaires, le déclin cognitif et la perte d'autonomie.

Dans la région, **la couverture vaccinale contre la grippe a augmenté de plus de 3 points pour atteindre 61 %** et ce pour la première fois depuis la pandémie de Covid-19. Pour autant, elle reste encore inférieure à l'objectif cible de 75% fixé par l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

En Pays de la Loire, **32 % des personnes âgées de 65 ans et plus à risque élevé de formes sévères de pneumocoque étaient correctement vaccinées** contre les infections à pneumocoque en 2025. **Seulement 6 % de la population ciblée a été vaccinées contre le zona** en 2025.

Pour le bien vieillir, il convient de rappeler l'intérêt des vaccinations en terme d'«années de vie en bonne santé», lors du bilan prévention entre 60 et 65 ans ou de la consultation gratuite à 65 ans.

- **Chez les résidents et professionnels exerçant en établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad)**, les vaccinations grippe et Covid-19 sont recommandées pour tous, en complément des gestes barrières, afin de protéger les plus fragiles.

Chez les résidents en Ehpad, la couverture vaccinale contre la grippe était élevée (83 %) lors de la saison 2025-2026, et supérieure au seuil de 75 % recommandé par l'OMS. La couverture vaccinale contre la Covid-19 était en revanche inférieure, estimée à 66 %.

Chez les professionnels exerçant en Ehpad, la couverture vaccinale contre la grippe demeure insuffisante à seulement 26 %, malgré les recommandations. Une légère tendance à la hausse lors de la saison 2025-2026.

- **L'adhésion des adultes (18-79 ans) à la vaccination** se maintenait à 81 % en Pays de la Loire, mais **un senior sur cinq restait réticent au vaccin Covid-19 et un sur huit au vaccin grippe**.

Vaccination des femmes enceintes, des seniors et des adultes à risque en Pays de la Loire - Données 2025



POINTS CLÉS



Femmes enceintes

La vaccination : un double bouclier pour la mère et l'enfant

Quatre vaccinations sont recommandées pendant la grossesse : contre la coqueluche et le virus respiratoire syncytial (VRS) responsables de la bronchiolite, la grippe et la Covid-19. Elles contribuent à protéger la femme enceinte et son bébé dès ses premiers jours de vie.

Coqueluche

84%

femmes ayant accouché en 2025 ont été vaccinées pendant leur grossesse

Infections à virus respiratoires syncytial (VRS)

66%

femmes enceintes éligibles pendant la campagne 2025-26 d'immunisation contre le VRS ont été vaccinées

Si la mère n'a pas été vaccinée, le nourrisson peut être protégé dès la naissance par l'injection d'anticorps monoclonaux

Séniors et personnes à risques



À partir de 65 ans et pour les personnes à risque, la vaccination permet de prévenir les infections et leurs complications. Les vaccins contre la grippe, la Covid-19, les infections à pneumocoques, le zona et le VRS sont recommandés. Un rappel DTP (diphtérie, tétanos, poliomyélite) est également recommandé tous les 10 ans



En 2024, 79 % des 65-79 ans se déclaraient favorables à la vaccination en général
Réticences à la vaccination grippe maximale dans ces âges : 12 %

Grippe

61%

personnes de 65 ans et plus ont été vaccinées

Infections à pneumocoques

32%

personnes 65 ans et plus à risque de formes sévères sont à jour de leur vaccination

Zona

11%

personnes de 65 ans et plus sont à jour de cette vaccination

Résidents et professionnels en établissements médico-sociaux



En établissement médico-social, la vaccination est un levier essentiel de protection.

En complément des gestes barrières, les vaccinations contre la grippe et la Covid-19 des résidents et des professionnels contribuent à limiter la circulation des virus et à protéger les plus fragiles.

Grippe

83%

résidents en Ehpad ont été vaccinés

Covid-19

66%

résidents en Ehpad ont été vaccinés

Grippe

26%

professionnels exerçant en Ehpad ont été vaccinés

Couvertures vaccinales de la femme enceinte

Coqueluche chez la femme enceinte

Depuis 2022, la vaccination contre la coqueluche est recommandée chez la femme enceinte à partir du 2^e trimestre de grossesse, entre les 20^e et 36^e semaines d'aménorrhée. Elle doit être effectuée à chaque grossesse afin que le taux d'anticorps maternels soit suffisamment élevé pour permettre un passage transplacentaire optimal vers le fœtus avant sa naissance. Le nouveau-né sera alors protégé, en attendant de pouvoir recevoir la 1^{re} dose de sa propre vaccination à 8 semaines.

Dans la région, chez les femmes ayant accouché en 2025, la couverture vaccinale était de 84 %, +11 points du niveau national (73 %, Tableau 1, Figure 2). Elle a augmenté de +6 points en un an, et de près de +20 points en deux ans. L'augmentation observée durant l'année 2024 (Figure 1) pourrait s'expliquer par l'appropriation progressive des recommandations vaccinales par les professionnels de santé et, en partie, par les propositions de vaccination et communications qui ont été faites dans le contexte de l'épidémie de coqueluche survenue en cours d'année 2024.

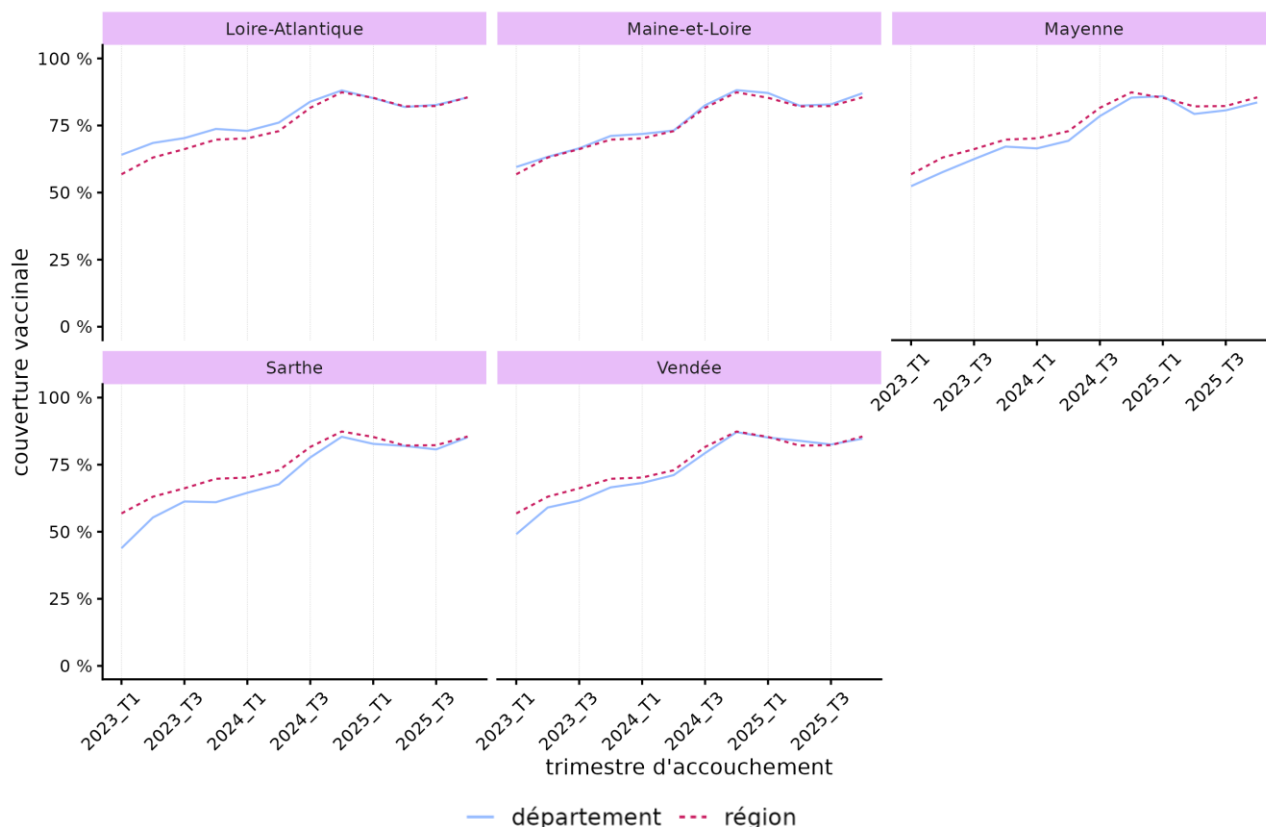
Tableau 1. Couvertures vaccinales (%) contre la coqueluche chez les femmes enceintes ayant accouché en 2023, 2024 et 2025, région Pays de la Loire, France

Zone géographique	Coqueluche 1 dose pendant la grossesse			
	Accouchement en 2023 (%)	Accouchement en 2024 (%)	Accouchement en 2025 (%)	Différence 2025-2023 (points)
44 - Loire-Atlantique	69	81	84	+ 14,3
49 - Maine-et-Loire	66	79	85	+ 19,1
53 - Mayenne	60	75	82	+ 22,5
72 - Sarthe	55	74	83	+ 27,2
85 - Vendée	59	76	84	+ 24,6
Pays de la Loire	64	78	84	+ 19,4
France hexagonale	45	64	73	+ 28,0
France entière*	43	62	71	+ 27,9

*Les données issues du SNDS pour la Guyane ne couvrent pas l'ensemble du territoire et surestiment très vraisemblablement la couverture vaccinale

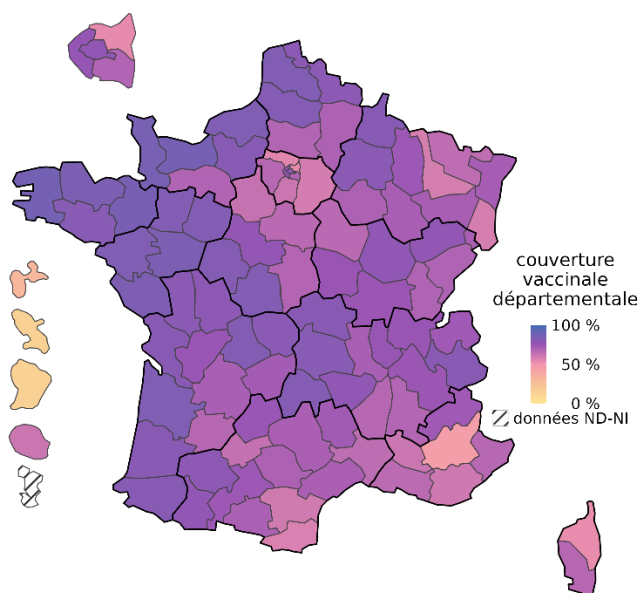
Source : données SNDS-DCIR, traitement Santé publique France, données mises à jour au 31/12/2025

Figure 1. Évolution des couvertures vaccinales (%) contre la coqueluche chez la femme enceinte par trimestre d'accouchement, par département, région Pays de la Loire, France, janvier 2023 à décembre 2025



Source : données SNDS-DCIR, traitement Santé publique France, données mises à jour au 31/12/2025

Figure 2. Couvertures vaccinales (%) départementales contre la coqueluche chez la femme enceinte, France, 2025



Source : données SNDS-DCIR, traitement Santé publique France, données mises à jour au 31/12/2025

Prévention des infections à VRS chez les nourrissons

Les infections à virus respiratoire syncytial (VRS) constituent chaque année un fardeau important de santé publique, en particulier chez les nourrissons pour lesquels elles représentent la 1^{re} cause d'hospitalisation pour infection respiratoire aiguë. Depuis 2023, la stratégie nationale de prévention repose sur une approche combinée consistant soit à l'immunisation des nourrissons par anticorps monoclonaux, soit à la vaccination des femmes enceintes –mise en œuvre en septembre 2024–, en complément des gestes barrières. La vaccination de la femme enceinte et l'immunisation par anticorps monoclonal chez le nourrisson s'effectuent en amont du début de la période épidémique et jusqu'à sa fin.

Le choix entre les deux options est laissé aux parents :

- La vaccination de la femme enceinte entre 32 et 36 semaines d'aménorrhée (8^e mois de grossesse) pendant la campagne d'immunisation en vue de protéger l'enfant à naître avec une immunisation passive par passage transplacentaire d'anticorps synthétisés par la mère. Elle est réalisée avec le vaccin Abrysvo®.
- L'injection d'anticorps monoclonaux (Beyfortus® ou Enflonsia®) au nouveau-né pendant la campagne d'immunisation ou au nourrisson né avant la campagne et exposé à la 1^{re} saison de circulation du VRS. L'immunisation par Beyfortus® est également recommandée chez les nourrissons de moins de 24 mois exposés à leur 2^e saison de circulation du VRS, demeurant vulnérables à une infection sévère.

En cas de nouvelle grossesse chez une femme préalablement vaccinée au cours d'une grossesse antérieure, il est recommandé de privilégier l'administration d'anticorps monoclonal chez le nouveau-né dès la naissance idéalement.

Cette année, la campagne en France hexagonale a débuté le 14 septembre 2026, et se terminera le 28 février 2027.

Vaccination contre le VRS chez la femme enceinte

Depuis septembre 2024, la vaccination contre le VRS chez la femme enceinte est possible chez les femmes éligibles pendant les campagnes d'immunisation contre les infections à VRS. En France, ces campagnes ont eu lieu respectivement entre septembre 2024 et janvier 2025, et entre septembre 2025 et février 2026.

Chez les femmes enceintes pendant la campagne 2025-2026 et éligibles à la vaccination contre les infections à VRS, la couverture vaccinale était de 66 %, +12 points du niveau national (54 %). Elle a augmenté de +24 points (Tableau 2). La couverture était la moins élevée en Mayenne avec 58 % contre 66-67 % dans les quatre autres départements de la région (Figure 3).

D'une manière générale, la couverture vaccinale était plus élevée chez les femmes qui accouchent en décembre et janvier, période à risque de bronchiolite (données non présentées).

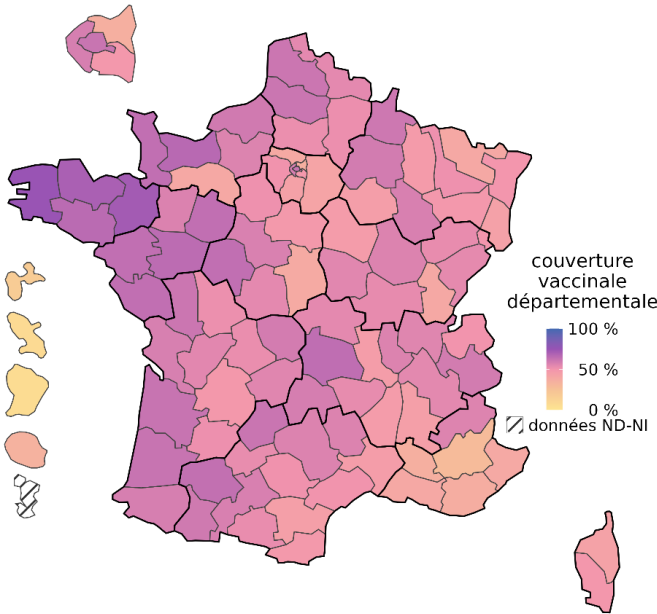
L'interprétation de la couverture vaccinale contre le VRS doit tenir compte de la proposition alternative de l'immunisation passive par anticorps monoclonaux du nouveau-né à la naissance, qui donne une protection au moins équivalente contre la bronchiolite. Les données disponibles laissent penser que la grande majorité des nourrissons nés pendant la période à risque de bronchiolite ont reçu une immunisation, qu'elle soit active ou passive. Selon une étude menée par EPI-PHARE [1], 73 % des enfants nés entre septembre et décembre 2024, en France, avaient été immunisés avec le nirsévimab (Beyfortus®) et 27 % des femmes ayant accouché durant cette période avaient été vaccinées. Cette dernière estimation est cohérente avec les estimations de Santé publique France (26 % des femmes ayant accouché entre octobre et décembre 2024 avaient été vaccinées en France). Santé publique France prévoit de publier une estimation de la couverture du nirsévimab chez les nourrissons avant la fin de l'année 2026.

Tableau 2. Couvertures vaccinales (%) contre le VRS chez les femmes enceintes éligibles à la vaccination pendant les campagnes d’immunisation 2024-2025 et 2025-2026, région Pays de la Loire, France

Zone géographique	VRS 1 dose pendant la grossesse		
	Campagne 2024-2025 (%)	Campagne 2025-2026 (%)	Différence entre les 2 campagnes (points)
44 - Loire-Atlantique	44	66	+ 21,8
49 - Maine-et-Loire	43	67	+ 24,1
53 - Mayenne	28	58	+ 30,3
72 - Sarthe	44	66	+ 22,4
85 - Vendée	40	66	+ 25,9
Pays de la Loire	42	66	+ 23,7
France hexagonale	34	54	+ 20,3
France entière*	33	53	+ 20,1

*Les données issues du SNDS pour la Guyane ne couvrent pas l'ensemble du territoire et surestiment très vraisemblablement la couverture vaccinale
Source : données SNDS-DCIR, traitement Santé publique France, données mises à jour au 31/03/2026

Figure 3. Couvertures vaccinales (%) départementales contre le VRS chez la femme enceinte, campagne d’immunisation 2025-2026, France



Source : données SNDS-DCIR, traitement Santé publique France, données mises à jour au 31/03/2026

Vaccination grippe et Covid-19 chez la femme enceinte

La vaccination contre la grippe est recommandée quel que soit le trimestre de grossesse, tandis que celle contre la Covid-19 est préconisée dès le premier trimestre.

Pour la saison 2024-2025, en Pays de la Loire, la couverture vaccinale contre la grippe chez la femme enceinte était estimée à 31 %, +9 points du niveau national (22 %), soit la 2^e région après la Bretagne (34 %). Les estimations, réalisées à partir des données de remboursements de l'Assurance Maladie, présentent des limites, car les vaccins non remboursés (délivrés en hôpital, maternité ou cadre professionnel) n'y sont pas enregistrés, entraînant des sous-estimations. Par exemple, en France, la couverture vaccinale contre la grippe des femmes ayant accouché en mars 2021 était de 15 % à partir des données de l'Assurance Maladie, contre 30 % à partir de l'Enquête Nationale Périnatale [2].

Pour la Covid-19, la couverture vaccinale chez la femme enceinte était estimée à 6 % en France. Elle est probablement également sous-estimée car les femmes vaccinées contre la Covid-19 sont identifiées via les actes de vaccination. Or, ces actes ne sont pas toujours enregistrés dans la base des remboursements, notamment lorsqu'ils sont réalisés dans des établissements sanitaires ou par certains professionnels vaccinateurs, entraînant une sous-estimation. Il n'est cependant pas possible d'évaluer son ampleur, aussi les données régionales ne sont pas communiquées.

Ces estimations étant inférieures aux couvertures vaccinales réelles, elles ne seront pas publiées sur Odissé.

En comparant ces couvertures avec les couvertures contre la coqueluche ou le VRS chez la femme enceinte qui atteignent des niveaux élevés et en hausse, l'hypothèse de problèmes d'accessibilité ou de refus global de la vaccination en cours de grossesse peuvent être écartés. Par ailleurs, malgré le risque de sous-estimation, les niveaux peu élevés des couvertures grippe et Covid-19 suggèrent que la vaccination antigrippale nécessite toujours davantage de promotion auprès des femmes enceintes, et que la recommandation vaccinale contre la Covid-19 au cours de la grossesse n'est pas partout comprise et acceptée par les professionnels et la population ciblée. Il convient de poursuivre et de renforcer la promotion des vaccinations auprès des femmes enceintes et des professionnels de santé qui les accompagnent. Des études épidémiologiques en cours ou à venir permettront d'estimer avec plus de fiabilité les couvertures chez les femmes enceintes, d'évaluer l'ampleur de la sous-estimation actuelle des estimations issues des données de l'Assurance Maladie, et d'investiguer les attitudes liées à la sous-vaccination.

Couvertures vaccinales des seniors et personnes à risque

Grippe

La vaccination contre la grippe saisonnière est recommandée chaque année aux personnes à risque de grippe sévère : les adultes à partir de 65 ans, les personnes (>6 mois) atteintes de comorbidités ayant un risque élevé de forme grave de la maladie, les personnes immunodéprimées, les femmes enceintes, les résidents en établissement de soins de suite ou médico-social quel que soit leur âge, ainsi que les personnes vivant dans l'entourage ou en contact régulier avec une de ces personnes à risque, dont les professionnels de santé.

Dans la région, parmi l'ensemble des personnes ciblées, la couverture vaccinale était de 54 % lors de la saison 2025-2026, soit +4 points supérieure au niveau national (50 %). La couverture restait très insuffisante, inférieure à l'objectif OMS de 75 %.

Chez les adultes de 65 ans et plus, la couverture vaccinale était de 61 %, variant de 56 % en Mayenne à 64 % en Loire-Atlantique (Tableau 3, Figure 4). Après une diminution depuis la pandémie de Covid-19, une hausse est observée, avec +3 points par rapport aux deux saisons précédentes (58 %, Figure 5). La couverture était plus élevée chez les 75 ans et plus (67 %) que chez les 65-74 ans (55 %). Parmi ces adultes vaccinés, 23 % ont eu l'injection d'un vaccin préférentiellement recommandé pour les adultes de 65 ans et plus (Eflueda® ou Fluad®, versus un vaccin à dose standard), contre 29 % au niveau national. Cette proportion était de seulement 17 % en Vendée, et 19 % en Loire-Atlantique, comprise entre 28 % et 32 % en Sarthe, Mayenne et Maine-et-Loire.

Chez les personnes à risque âgées de moins de 65 ans, la couverture vaccinale était à 31 %, en hausse également pour la première fois depuis la pandémie de Covid-19 (+4 points), avec un niveau restant inférieur à celui estimé lors des saisons antérieures à la pandémie.

Tableau 3. Couvertures vaccinales (%) contre la grippe chez les personnes à risque de moins de 65 ans et chez les personnes âgées de 65 ans et plus, saisons 2023-2024, 2024-2025 et 2025-2026, région Pays de la Loire, France, données au 28 février 2026

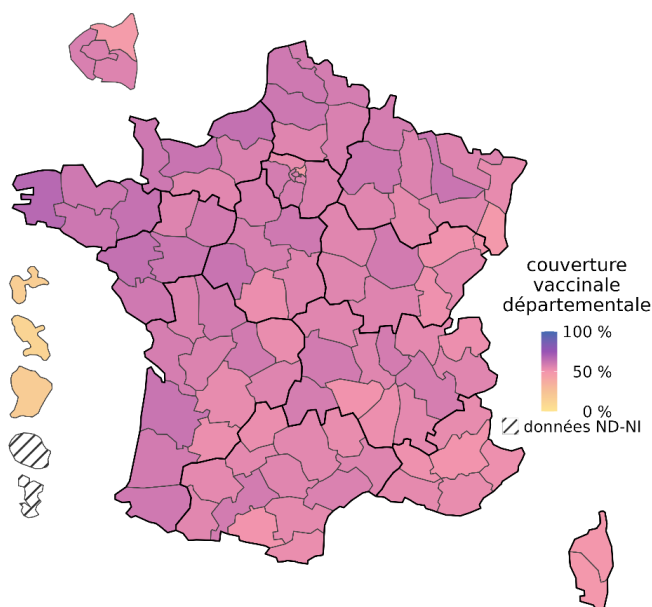
Zone géographique	Grippe							
	Moins de 65 ans à risque*				65 ans et plus			
	2023-24 (%)	2024-25 (%)	2025-26 (%)	Différence 2023-24 2025-26 (points)	2023-24 (%)	2024-25 (%)	2025-26 (%)	Différence 2023-24 2025-26 (points)
44 - Loire-Atlantique	28	28	32	+ 4,3	60	60	64	+ 3,9
49 - Maine-et-Loire	27	27	31	+ 4,1	59	58	61	+ 2,6
53 - Mayenne	26	26	29	+ 3,3	54	53	56	+ 1,7
72 - Sarthe	27	26	30	+ 3,4	57	56	60	+ 2,8
85 - Vendée	28	27	31	+ 2,9	58	57	60	+ 2,5
Pays de la Loire	28	27	31	+ 3,7	58	58	61	+ 3,0
France hexagonale	26	26	29	+3,5	55	54	57	+2,8
France entière**	25	25	29	+3,5	54	54	57	+2,7

* Ces estimations n'incluent pas les personnes avec obésité morbide ni les femmes enceintes qui ne reçoivent pas de bon de prise en charge. ** Les données issues du SNDS pour la Guyane ne couvrent pas l'ensemble du territoire.

*** À la Réunion la période de la campagne de vaccination contre la grippe est différente de celle des autres départements, la couverture vaccinale est donc calculée à un autre moment et n'est pas présentées ici.

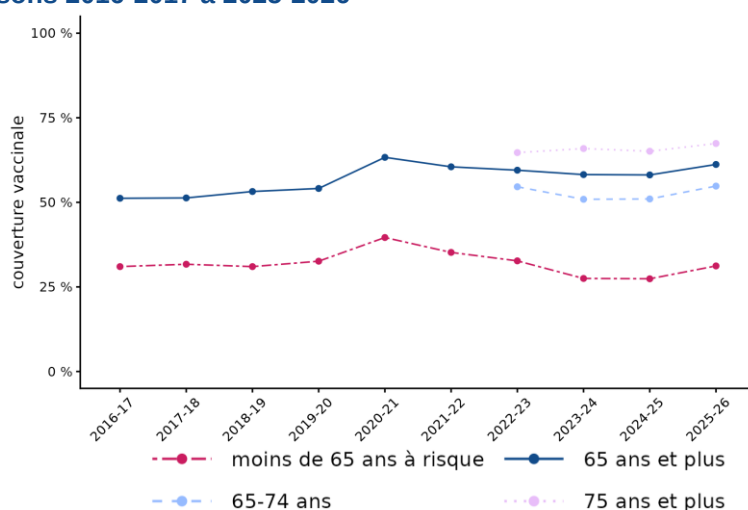
Source : données SNDS-DCIR, traitement Santé publique France, données mises à jour au 28/02/2026.

Figure 4. Couvertures vaccinales (%) départementales contre la grippe chez les 65 ans et plus, France, saison 2025-2026



Source : données SNDS-DCIR, traitement Santé publique France, données mises à jour au 28/02/2026

Figure 5. Couvertures vaccinales (%) contre la grippe chez les personnes à risque âgées de moins de 65 ans et chez les personnes âgées de 65 ans et plus, et chez les 65-74 ans et 75 ans et plus, région Pays de la Loire, saisons 2016-2017 à 2025-2026



Source : données SNDS-DCIR, traitement Santé publique France, données mises à jour au 28/02/2026

Covid-19

La vaccination contre la Covid-19 cible tous les adultes âgés de 65 ans et plus, les personnes (>6 mois) atteintes de comorbidités ayant un risque élevé de forme grave de la maladie, les personnes immunodéprimées, les femmes enceintes, les résidents en Ehpad (établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) et USLD (unité de soins de longue durée), ainsi que les personnes vivant dans l'entourage ou en contacts réguliers avec une de ces personnes à risque, dont les professionnels de santé. Le vaccin disponible est le Comirnaty®, à ARN messager (Pfizer-BioNTech). Les personnes sont éligibles à partir de 6 mois après leur dernière infection ou injection de vaccin, délai réduit à 3 mois pour les personnes immunodéprimées ou de 80 ans et plus. Lors de la dernière campagne de vaccination, le vaccin disponible était adapté au variant LP.8.1.

En France, au 28 février 2026, la couverture vaccinale contre la Covid-19 chez l'ensemble des personnes ciblées était de 14 %. Elle était de 17 % chez les adultes âgés de 65 ans et plus, et de

7 % chez les personnes âgées de moins de 65 ans à risque de Covid-19 sévère. Ces couvertures étaient inférieures à celles estimées pour la saison 2024-2025, respectivement de -5 et -2 points.

Ces estimations, réalisées à partir des données de l'Assurance Maladie vaccinales, sont probablement sous-estimées car les personnes vaccinées contre la Covid-19 sont identifiées via les actes de vaccination. Or, ces actes ne sont pas toujours enregistrés dans la base des remboursements de l'Assurance Maladie, notamment lorsqu'ils sont réalisés dans des établissements sanitaires ou médico-sociaux, ou par certains professionnels vaccinateurs, entraînant des sous-estimations. Il n'est cependant pas possible d'évaluer l'ampleur des sous-estimations, ainsi les données régionales ne sont pas communiquées.

Pneumocoque

Depuis avril 2025, la vaccination contre les infections à pneumocoques est élargie à l'ensemble des adultes à partir de 65 ans. Le schéma vaccinal est d'une dose unique d'un vaccin polysidique conjugué à 20 ou 21 valences au choix (VPC20, Prevenar 20®, VPC21, Capvaxive®). Le vaccin est remboursé depuis octobre 2025. Par ailleurs, depuis juillet 2026, la Haute autorité de santé recommande d'utiliser le vaccin polysidique conjugué 21 valent [3].

La vaccination était, antérieurement, recommandée pour les personnes à risque élevé d'infections sévères à pneumocoque, quel que soit l'âge : les personnes immunodéprimées ou atteintes de syndrome néphrotique, les personnes porteuses d'une maladie prédisposant à la survenue d'infections invasives, maladie du cœur, insuffisance cardiaque, insuffisance respiratoire chronique, bronchopneumopathie obstructive, emphysème, asthme sévère, mucoviscidose, insuffisance rénale, maladie chronique du foie, diabète, brèche ostéoméningée, implant cochléaire ou candidats à une implantation cochléaire, drépanocytose.

Les couvertures vaccinales présentées ont été estimées chez les personnes âgées de 65 ans et plus et celles à risque élevé d'infections sévères à pneumocoque au 31 décembre 2025, et donc conformément aux recommandations, ont été considérées comme vaccinées, les personnes ayant reçu au moins une dose de VPC20 ou de VPC21 ou, pour celles vaccinées antérieurement, au moins une dose de VPC13 (Prevenar 13®) depuis moins d'un an ou un VPC13 suivi d'un VPP23 (Pneumovax®) dans les 10 dernières années.

Dans la région, la couverture vaccinale contre les infections à pneumocoques était de 32 % en 2025, +5 points du niveau national (Tableau 4, Figure 6). La couverture vaccinale selon les recommandations antérieures était de 20 % en 2023.

Les vaccins n'étant remboursés à l'ensemble des adultes âgés de plus de 65 ans que depuis octobre 2025, la couverture vaccinale correspondante sera estimée fin 2026 et publiée en 2027.

Tableau 4. Couvertures vaccinales (%) contre le pneumocoque au moins une dose chez les personnes de 65 ans et plus à risque, région Pays de la Loire, données au 31 décembre 2025

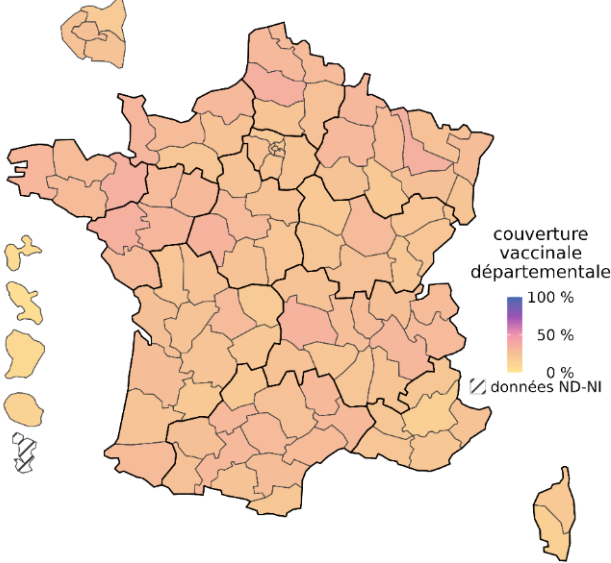
Zone géographique	Au moins une dose ** 2023	Vaccinés*** 2025
44 - Loire-Atlantique	22	35
49 - Maine-et-Loire	19	31
53 - Mayenne	17	29
72 - Sarthe	18	29
85 - Vendée	20	29
Pays de la Loire	20	32
France hexagonale	19	27
France entière*	19	26

*Les données issues du SNDS-DCIR pour la Guyane ne couvrent pas l'ensemble du territoire.

** au moins 1 dose de VPC13 ; *** au moins 1 dose de VPC20 ou de VPC21, au moins 1 dose de VPC13 depuis moins d'un an ou un VPC13 suivi d'un VPP23 dans les 10 dernières années.

Source : données SNDS-DCIR, traitement Santé publique France, données mises à jour au 31/12/2025

Figure 6. Couvertures vaccinales (%) départementales contre le pneumocoque chez les 65 ans et plus à risque de formes sévères, France



Source : données SNDS-DCIR, traitement Santé publique France, données mises à jour au 31/12/2025

Zona

La vaccination contre le zona est recommandée chez les adultes de 65 ans et plus, ainsi que chez les ceux de 18 ans et plus immunodéprimés. Depuis le 14 décembre 2024, le vaccin est pris en charge par l'Assurance maladie, avec un schéma vaccinal de deux doses à deux mois d'intervalle.

La couverture vaccinale contre le zona était très faible, comme ailleurs en France, avec 11 % des adultes de 65 ans et plus ayant reçu au moins une dose en 2025, et 6 % deux doses (Tableau 5).

Tableau 5. Couvertures vaccinales (%) contre le zona chez les personnes de 65 ans et plus, en 2025, au moins 1 dose et deux doses, région Pays de la Loire, données au 31 décembre 2025

Zone géographique	Zona	
	Au moins 1 dose (%)	2 doses (%)
44 - Loire-Atlantique	13	8
49 - Maine-et-Loire	9	5
53 - Mayenne	7	4
72 - Sarthe	10	6
85 - Vendée	9	5
Pays de la Loire	11	6
France hexagonale	9	5

Source : données SNDS-DCIR, traitement Santé publique France, données mises à jour au 31/12/2025

Diphtérie-tétanos-poliomyélite

A partir de 65 ans, un rappel de vaccination contre la diphtérie, le tétanos et la coqueluche est recommandé tous les dix ans avec un vaccin combiné diphtérie, tétanos, poliomyélite et coqueluche contenant des doses réduites d'anatoxines diphtériques (dTPolio). Suite à l'arrêt de commercialisation du vaccin trivalent Revaxis® (dTPolio) depuis juillet 2024, les vaccins tétravalents contenant les antigènes coquelucheux (dTCaPolio) doivent être utilisés en remplacement.

En 2024, les rappels DTP à 65, 75 et 85 ans étaient insuffisamment réalisés. Dans la région, 62 % des adultes de 70 ans était à jour de leur vaccination, 57 % et 44 % des adultes de 80 et 90 ans respectivement, entre +10 et +12 points au-dessus du niveau national. Plus de détails : [lien](#)

Couvertures vaccinales des résidents et des professionnels en établissements médico-sociaux

La vaccination annuelle contre la grippe est recommandée aux personnes séjournant dans un établissement de soins de suite ou dans un établissement médico-social d'hébergement, quel que soit leur âge. La vaccination contre la Covid-19 est aussi recommandée aux résidents en établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad) et unités de soins de longue durée (USLD), avec une injection supplémentaire de vaccin au printemps, comme aux personnes âgées de 80 ans et plus et aux personnes immunodéprimées.

La vaccination contre la grippe est également recommandée chez les professionnels de santé (médecins, infirmiers, puéricultrices, aides-soignants, etc.) et chez tout professionnel en contact régulier et prolongé avec des personnes à risque de forme sévère, afin d'éviter qu'ils ne transmettent la grippe aux personnes les plus vulnérables et/ou immunodéprimées. La vaccination contre la Covid-19 est également fortement recommandée.

A l'issue son évaluation de la pertinence d'instaurer une obligation vaccinale contre la grippe saisonnière aux 65 ans et plus résidant en collectivité et aux professionnels des secteurs sanitaire et médico-social, la Haute autorité de santé recommandait en juillet 2026 la mise en place d'une obligation vaccinale des professionnels de santé et des professionnels des établissements médico-sociaux hébergeant des personnes à risque de forme sévères de grippe [4].

Les estimations de couvertures vaccinales contre la grippe et la Covid-19 chez les résidents et les professionnels exerçant en établissements sociaux et médico-sociaux (ESMS) sont issues d'une enquête annuelle ad-hoc réalisée en mars par Santé publique France. La participation des établissements est volontaire. Les estimations régionales sont disponibles depuis la saison 2021-2022, excepté en 2022-2023 pour la Covid-19 [5].

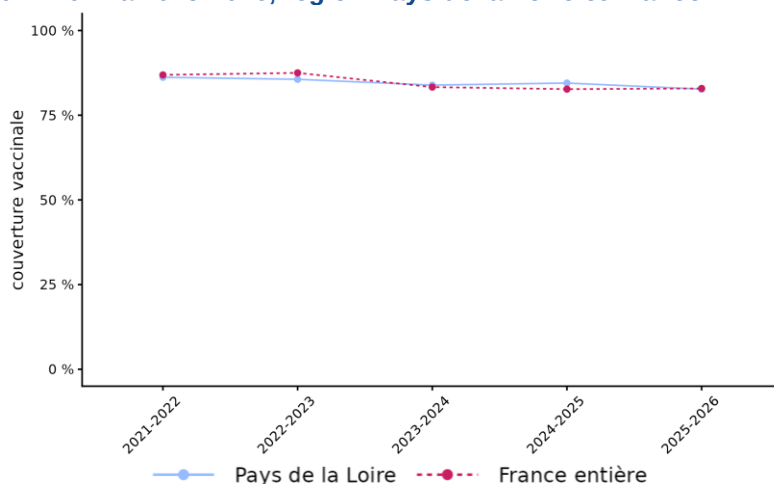
Pour la saison 2025-2026, 272 établissements des Pays de la Loire ont participé dont 205 Ehpad, soit un taux de participation des Ehpad de 36 % (37 % au niveau national).

Grippe et Covid-19 chez les résidents en Ehpad

Lors de la saison 2025-2026, la couverture vaccinale contre la grippe des résidents en Ehpad en Pays de la Loire était de 83 %, comme au niveau national, supérieure aux objectifs de 75 % fixés par l'OMS. Elle a diminué de -3,5 points par rapport à la saison 2021-2022.

La couverture vaccinale Covid-19 était de 66 %, +3,5 points supérieure au plan national (63 %). Elle était de 68 % et 72 % en 2024-2025 et 2023-2024 respectivement.

Figure 7. Évolution de la couverture vaccinale (%) contre la grippe chez les résidents en Ehpad, saison 2021-2022 à 2025-2026, région Pays de la Loire et France



Source : enquête de couverture vaccinale contre la grippe et la covid-19 en ESMS, traitement Santé publique France, 2025-2026

Tableau 6. Couvertures vaccinales (%) contre la grippe et la Covid-19 chez les résidents en Ehpad, saison 2025-2026, région, France

Zone géographique	Grippe	Covid-19
Auvergne-Rhône-Alpes	81,3	61,0
Bourgogne-Franche-Comté	81,9	59,1
Bretagne	86,5	70,4
Centre-Val de Loire	83,3	66,8
Corse*	-	-
Grand Est	80,7	60,4
Hauts-de-France	85,5	66,5
Ile-de-France	84,9	65,0
Normandie	83,7	64,0
Nouvelle-Aquitaine	82,8	61,0
Occitanie	82,2	60,3
Pays de la Loire	82,7	66,2
Provence-Alpes-Côte d'Azur	81,2	55,3
La Réunion	62,6	36,3
France hexagonale	83,0	62,8
France entière*	82,9	62,6

* Les données pour la Corse, les Antilles et la Guyane ne sont pas mentionnées en raison de la faible participation des ESMS à l'enquête.
Source : enquête de couverture vaccinale contre la grippe et la covid-19 en ESMS, traitement Santé publique France, 2025-2026

Grippe et Covid-19 chez les professionnels des Ehpad

Pour la saison 2025-2026, la couverture vaccinale contre la grippe des professionnels exerçant en Ehpad était très faible avec 26 %, comme ailleurs en France (25 % au niveau national). Elle était de 23 % sur les périodes saisonnières de 2023-2025, et de 28 % sur celles de 2021-2023.

Au niveau national, comme habituellement observé, les couvertures vaccinales les plus élevées étaient chez les médecins ou pharmaciens à 62 %, et les moins élevées chez les aides-soignants à 23 %, avec une hausse observée concernant toutes les catégories de professionnels des Ehpad [6]. Les actions de promotion de la vaccination contre la grippe les plus fréquemment proposées par les Ehpad auprès de leurs professionnels étaient l'organisation de la vaccination au sein des services (94 %) et la pose d'affiche(s) (86 %). La campagne de vaccination des professionnels était soutenue par l'équipe de direction par 54 % des Ehpad (données non disponibles en région en raison de trop faibles effectifs). Les actions pour promouvoir la vaccination des professionnels tendent globalement à être mises en place avec la même fréquence que la saison précédente, ou une fréquence légèrement plus élevée. Il avait cependant été observé de fortes baisses des nombres d'actions conduites dans les ESMS sur les dernières années [6].

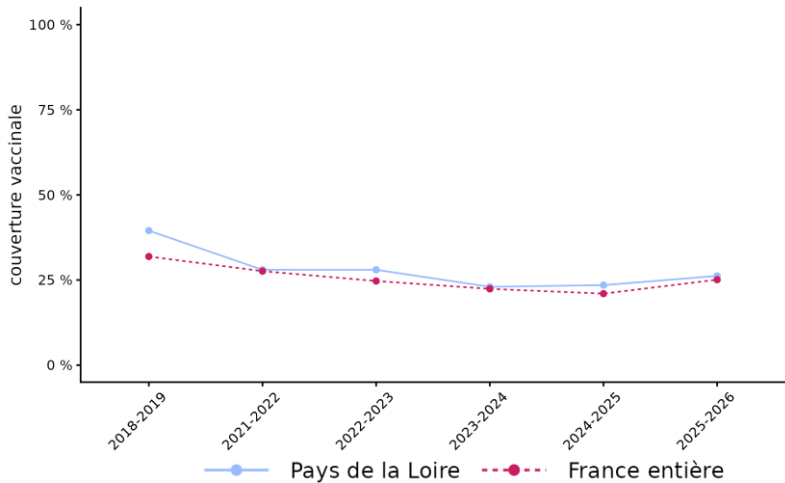
La couverture vaccinale contre la Covid-19 était très faible à 5 % (national 4 %). A noter que seuls 65 % des Ehpad participant avaient renseigné des données de vaccination Covid-19 chez les professionnels (contre 93 % pour la vaccination grippe) et 24 % déclaraient connaître complètement ou partiellement l'ensemble des vaccinations contre la Covid-19 des professionnels (56 % pour la grippe). Ceci peut impacter la qualité de la couverture vaccinale Covid-19 présentée.

Tableau 7. Couvertures vaccinales (%) contre la grippe et la Covid-19 chez les professionnels exerçant en Ehpad, saison 2025-2026, région, France

Zone géographique	Grippe	Covid-19
Auvergne-Rhône-Alpes	25,2	4,9
Bourgogne-Franche-Comté	25,6	4,2
Bretagne	29,3	4,5
Centre-Val de Loire	25,2	3,2
Corse*	-	-
Grand Est	20,1	3,4
Hauts-de-France	25,1	3,6
Ile-de-France	26,5	3,8
Normandie	25,1	4,0
Nouvelle-Aquitaine	26,7	4,9
Occitanie	24,3	4,2
Pays de la Loire	26,2	5,4
Provence-Alpes-Côte d'Azur	24,2	3,6
La Réunion	3,8	-
France hexagonale	25,2	4,2
France entière*	25,1	4,2

* Les données pour la Corse, les Antilles et la Guyane ne sont pas mentionnées en raison de la faible participation des ESMS à l'enquête.
Source : enquête de couverture vaccinale contre la grippe et la covid-19 en ESMS, traitement Santé publique France, 2025-2026

Figure 8. Évolution de la couverture vaccinale (%) contre la grippe chez les professionnels exerçant en Ehpad, saisons 2018-2019 à 2025-2026, région Pays de la Loire et France



Source : enquête de couverture vaccinale contre la grippe et la covid-19 en ESMS, traitement Santé publique France, 2025-2026

Couverture vaccinale contre la grippe des professionnels des établissements hospitaliers

L'indicateur de couverture vaccinale contre la grippe du personnel hospitalier est recueilli dans le cadre de la campagne nationale de mesure des indicateurs de qualité et de sécurité des soins portée par la Haute autorité de santé.

En 2024-2025, la couverture vaccinale contre la grippe du personnel hospitalier était de 24 % en Pays de la Loire, et de 20 % en France [7].

Les estimations pour la saison 2025-2026 : http://www.has-sante.fr/jcms/p_3470616

Adhésion à la vaccination

Lors du dernier Baromètre de Santé publique France, en 2024, en région Pays de la Loire, 81 % des adultes âgés de 18 à 79 ans se déclaraient très ou plutôt favorables à la vaccination en général. Cette adhésion était globalement stable par rapport au niveau estimé en 2021. La région était la 3^e des régions de France après l'Ile de France et la Bretagne. Ce résultat est cohérent avec le gradient observé sur les niveaux de couvertures vaccinales, plus élevés dans les régions de l'ouest et plus faibles dans les régions du sud notamment.

L'adhésion à la vaccination était plus élevée chez les 18-29 ans (86 %) que chez les adultes plus âgés, et la plus élevée des régions françaises. Chez les adultes de 65-79 ans, elle était de 79 %. L'adhésion augmentait avec le niveau de diplôme, allant de 74 % chez les personnes ayant un diplôme inférieur au baccalauréat ou sans diplôme à 88 % chez celles diplômées du supérieur. L'adhésion augmentait également avec le niveau de revenu allant de 76 % chez les personnes percevant leur situation comme « juste » ou « difficile voire n'y arrivant pas sans faire de dette » à 90 % chez celles ayant une situation perçue comme favorisée. Enfin, l'adhésion à la vaccination variait de 73 % chez les ouvriers à près de 88 % chez les cadres et professions intellectuelles supérieures. Ces trois écarts étaient de +14 points.

Par ailleurs, un tiers des adultes (35 %) se déclarait défavorable à certaines vaccinations (37 % en France). La proportion était moins élevée chez les hommes, notamment aux âges de 18-29 ans (24 %) et 65-79 ans (26 %). Chez les femmes, la proportion était maximale à 45-64 ans à 41 %. La vaccination contre la Covid-19 recueillait le plus d'avis défavorables (22 %), suivie de la vaccination contre la grippe (8 %).

Chez les adultes âgés de 65 à 79 ans, la proportion de réticences à la vaccination était de 20,5 % pour la Covid-19 et de 12 % pour la grippe. Cette dernière était plus élevée, comparé aux adultes âgés de 18-64 ans (7 %), ce qui n'est pas le cas dans quelques régions, en Bretagne notamment, alors que les seniors sont particulièrement vulnérables à la maladie.

L'ensemble des résultats de l'édition 2024 du Baromètre de Santé publique France en région Pays de la Loire est disponible sur ce [lien](#) [8].

Prévention

Santé publique France est étroitement associée à la politique vaccinale pilotée par le ministère chargé de la Santé.

Outre le suivi de la couverture vaccinale, la surveillance épidémiologique des maladies à prévention vaccinale et la gestion des stocks stratégiques de vaccins, Santé publique France est responsable de plusieurs missions dans le champ de la prévention et de la promotion de la santé :

- **Production de connaissances sur l'adhésion du public et des professionnels de santé** à la vaccination qui permettent d'orienter les actions développées visant à promouvoir la vaccination auprès de ces publics ;
- **Information sur la vaccination et sa promotion** afin de restaurer et maintenir la confiance dans la vaccination ;
- **Identification et promotion d'intervention prometteuses ou efficaces** permettant d'améliorer les couvertures vaccinales pour être au plus près des objectifs fixés par l'OMS et valorisation sur [ReperPrev](#).

Information et promotion de la vaccination

Dans l'objectif d'informer et promouvoir la vaccination auprès du public et des professionnels de santé, Santé publique France met à disposition de nombreux outils.



✓ Le site de référence : vaccination-info-service.fr (VIS)

Avec plus de 40 millions de visites depuis sa mise en ligne en 2017, vaccination-info-service.fr est le site de référence sur la vaccination pour le grand public et les professionnels de santé. Régulièrement mis à jour et enrichi en contenus textuels et vidéos, le site comprend un espace à destination du grand public et un autre à destination des professionnels de santé, permettant ainsi à tous d'accéder à des informations fiables et précises sur la vaccination.

Le site consacre également des pages spécifiques aux recommandations vaccinales pour les adultes, femmes enceintes ou en projet de grossesse, ainsi que pour les seniors.



Chaque année, les deux versions intègrent les nouvelles recommandations publiées dans le calendrier vaccinal. Les informations principales publiées sur la version « professionnel » sont également mises en avant dans l'encart « Actualités » visible en page d'accueil, permettant ainsi un accès direct aux nouveautés publiées.

Pour accompagner la promotion des nouvelles recommandations vaccinales, des outils didactiques sont créés chaque année, notamment sous forme de vidéos expliquant la recommandation et à qui elle se destine précisément.

Pour promouvoir les sites VIS, Santé publique France met à disposition un [dépliant](#) d'information, une [affiche](#) et deux [marque-pages](#) pour la promotion des deux espaces du site, disponibles sur le site de Santé publique France.



✓ Les outils pour les professionnels

La collection « Repères pour votre pratique » : ces dépliant synthétiques à destination des professionnels de santé font le point sur des recommandations vaccinales spécifiques pour différentes pathologies et à plusieurs stades de la vie (rougeole, femmes enceintes, seniors...).

Ces outils sont à retrouver sur le site de [Santé publique France](https://santepubliquefrance.fr), certains sont disponibles à la commande.



Les outils pour le grand public

Santé publique France possède un large éventail d'outils pour informer le grand public :

- **Les dépliants d'information « 5 bonnes raisons de se faire vacciner »** répondent aux questions essentielles que peut se poser le grand public sur plusieurs des vaccinations destinées aux adultes (hépatite B, coqueluche femmes enceintes...).



Nouveauté

Une nouvelle vidéo a été publiée sur le site Vaccination-Info service : elle rappelle le schéma vaccinal de la rougeole et son importance notamment chez les adolescents et les jeunes adultes.

La carte postale et l'affiche du calendrier vaccinal, mis à jour tous les ans, permettent à chacun d'identifier les vaccinations indiquées ainsi que le schéma vaccinal préconisé selon son âge et/ou sa situation.

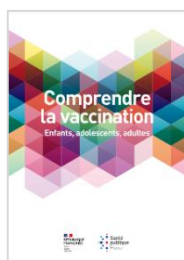
La carte postale est traduite en cinq langues chaque année (arabe, anglais, mandarin, turc et espagnol), disponibles en téléchargement sur le site de Santé publique France.



Pour accompagner les recommandations vaccinales concernant les populations les plus à risque, deux documents ont également été développés concernant la vaccination des **seniors** et la vaccination des **femmes enceintes**.

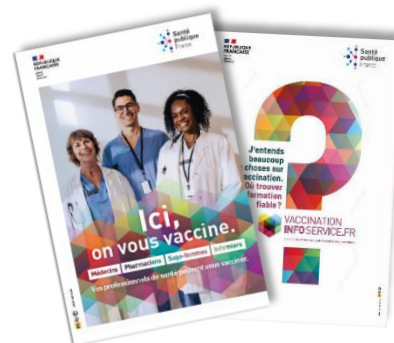


NB : Les recommandations vaccinales n'ayant pas évolué en 2026 pour les seniors et les femmes enceintes, les versions 2025 sont toujours d'actualité pour ces deux documents.



→ La brochure « **Comprendre la vaccination** » répond simplement aux principales questions sur la vaccination et fait le point sur les maladies à prévention vaccinale.

→ Des affiches permettent de communiquer sur divers sujets liés à la vaccination (vaccination en général, rougeole, etc.).



→ Des vidéos pédagogiques et des vidéos d'experts sont également disponibles sur le site *vaccination-info-service.fr* pour informer le grand public.

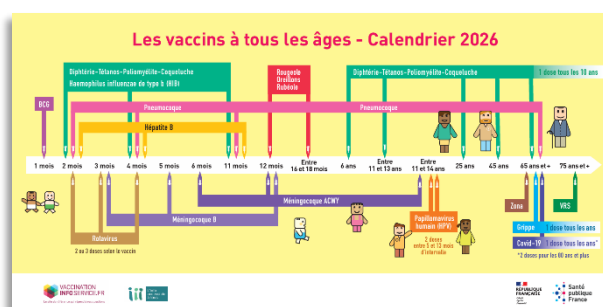
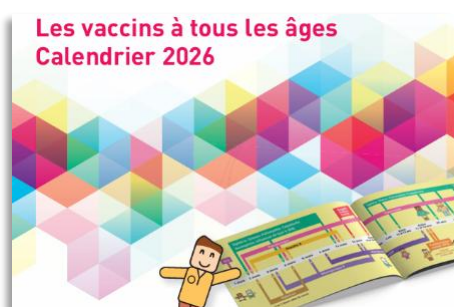
Retrouvez tous nos documents à la commande et en téléchargement sur le site internet de Santé publique France : La vaccination – Santé publique France (santepubliquefrance.fr)

✓ Les outils pour les populations plus vulnérables

Dans un souci de prise en compte des inégalités sociales de santé, Santé publique France produit des documents plus simples et pédagogiques pour rendre les informations sur la vaccination accessibles à tous.

De nombreux outils de cette collection « accessible » sont produits en fonction des actualités. Les outils plus pérennes sur la vaccination, disponibles en téléchargement et à la commande sur le site de Santé publique France, sont :

- **Le dépliant et l'affiche « Les vaccins à tous les âges »** qui présentent le schéma vaccinal actualisé sous forme d'une frise chronologique.
- **La brochure « Pour comprendre la vaccination »** qui permet de donner de nombreuses informations pour bien comprendre la vaccination à travers des textes courts et simples et des illustrations.



Tous les outils accessibles (documents et vidéos) de Santé publique France sont disponibles sur l'espace accessible du site : <https://www.santepubliquefrance.fr/linfo-accessible-a-tous>

Sources de données

Les données relatives à l'adhésion à la vaccination chez les 18-79 ans sont issues du Baromètre Santé de Santé publique France, édition 2024 [7].

Les couvertures vaccinales, des femmes enceintes, des seniors et des personnes à risque sont estimées à partir du Datamart de consommation inter-régimes (DCIR) du Système national des données de santé (SNDS). Cette base de données, gérée par la CNAM, intègre les remboursements d'actes de soins, y compris les délivrances de vaccins de la quasi-totalité des régimes d'Assurance maladie. En raison de la forte proportion de personnes non affiliées à un régime d'assurance maladie à Mayotte, le DCIR ne permet pas d'obtenir des estimations de couverture vaccinale fiables pour toutes les valences dans ce département. La méthode utilisée pour estimer chacune des couvertures vaccinales est détaillée à :

santepubliquefrance.fr/sites/default/files/2026-09/2026_Note_methodologique_generale_vaccination.pdf

La limite majeure des données SNDS-DCIR réside dans le fait qu'elles n'intègrent pas les vaccinations non remboursées. Cela inclut notamment les vaccins administrés dans le cadre de la médecine du travail, certains vaccins administrés dans les centres de protection maternelle et infantile (PMI), ou en milieu hospitalier - dans les établissements avec pharmacie à usage intérieur (PUI) ou lors de campagnes de vaccination. Ceci peut ainsi conduire à la sous-estimation des estimations de couvertures vaccinales issues des données de remboursement, mais avec un impact variable en fonction des valences vaccinales et des populations.

Cet impact est particulièrement fort pour la vaccination contre la grippe des femmes enceintes qui sont suivies par des consultations fréquentes en maternité.

Pour ce qui concerne la vaccination contre le VRS chez la femme enceinte, il est en revanche attendu que les couvertures vaccinales issues des données du SNDS-DCIR soient probablement peu sous-estimées. Ce vaccin étant coûteux, il pourrait être moins souvent fourni gratuitement à l'hôpital ou en maternité. Il n'est, de plus, pas proposé dans un cadre professionnel.

Concernant la vaccination contre la grippe des personnes âgées de 65 ans, les couvertures vaccinales nationales estimées grâce aux données du SNDS-DCIR pour la saison 2020-2021 (60,4%) ont pu être confrontées aux estimations issues du Baromètre de Santé publique France 2021 [9]. Dans cette dernière étude, 65,1% [63,6-66,6] des personnes âgées de 65 à 85 ans ont déclaré avoir été vaccinées contre la grippe lors de la saison 2020-2021. La différence entre les deux estimations pourrait s'expliquer du fait de vaccinations non remboursées (ex : vaccinations réalisées gratuitement dans le cadre professionnel, en milieu hospitalier ou médico-social, ou absence de demande de remboursement), mais pourraient s'expliquer également par un périmètre d'analyse différent (personnes âgées de 65 à 85 ans vs 65 ans et plus). De plus, des biais de mémoire (ex : déclaration à tort d'une vaccination contre la grippe qui n'aurait pas réellement été réalisée) ou des biais de désirabilité (réponse donnée pour satisfaire l'enquêteur) ne peuvent être exclus dans le Baromètre de Santé publique France.

Pour la vaccination contre la Covid-19, les personnes vaccinées sont identifiées via les actes de vaccination. Ces actes ne sont, cependant, pas toujours enregistrés dans la base des remboursements, notamment lorsque les vaccinations sont réalisées dans les établissements sanitaires ou par certains professionnels vaccinateurs. Il est ainsi attendu que les couvertures vaccinales estimées grâce aux données du SNDS soient inférieures aux couvertures vaccinales réelles.

Ces différents exemples montrent que des enquêtes complémentaires restent indispensables pour valider et compléter les estimations issues des données du SNDS-DCIR. Les enquêtes du Baromètre de Santé publique France 2026 et de l'Enquête nationale périnatale 2027 devraient permettre de confronter les estimations de couvertures vaccinales pour plusieurs valences vaccinales et dans diverses populations dans les années à venir.

Bibliographie

- [1] Jabagi M, Bertrand M, Gabet A, Kolla E, Olié V, Zureik M. Nirsevimab vs RSVpreF Vaccine for Respiratory Syncytial Virus–Related Hospitalization in Newborns. JAMA. 2026;335(9):787–798. doi:10.1001/jama.2025.24082
- [2] Enquête Nationale périnatale 2021. Rapport 2021. Les naissances, le suivi à deux mois et les établissements. <https://www.santepubliquefrance.fr/docs/enquetes-etudes/enquete-nationale-perinatale-rapport-2021-les-naissances-le-suivi-a-deux-mois-et-les-etablissements>
- [3] Haute Autorité de Santé - Pneumocoques : une stratégie vaccinale actualisée pour mieux protéger les populations à risque
- [4] Haute Autorité de Santé. Grippe saisonnière : évaluation de la pertinence d'une obligation vaccinale. Juillet 2026
- [5] Etudes de couverture vaccinale contre la grippe et la Covid-19 des résidents et des professionnels salariés des établissements sociaux et médico-sociaux (ESMS), saison 2025-2026 | Santé publique France
- [6] Hanguéhard R, Fonteneau L, Bonnet N, Levy-Bruhl D, Parent-du-Châtelet I, Vaux S. decreases in influenza vaccination coverage among nursing homes' healthcare workers and in measures implemented to promote influenza vaccination, France, 2007/08 to 2024/25. Eurosurveillance. 2026 Mar; 31(12). <https://www.eurosurveillance.org/content/10.2807/1560-7917.ES.2026.31.12.2500628>
- [7] Haute Autorité de Santé. Couverture vaccinale antigrippale du personnel hospitalier, campagne 2024-2025
- [8] Baromètre de Santé publique France : résultats de l'édition 2024. Édition Pays de la Loire | Santé publique France
- [9] Vaux S, Gautier A, Fonteneau L, Gault G, Gagnière B, Soullier N, et al. Couverture vaccinale contre la grippe chez les personnes de 65 à 85 ans et étude des déterminants, enquête nationale, Baromètre de Santé publique France 2021. Bull Épidémiol Hebd. 2025;(2):16-23. https://beh.santepubliquefrance.fr/beh/2025/2/2025_2_1.html

Pour en savoir plus

- [Calendrier des vaccinations et recommandations vaccinales 2026. Avril 2026.](#)
- [Données épidémiologiques sur la grippe](#)
- [Données épidémiologiques sur les infections à VRS, Bronchiolite](#)
- [Données épidémiologiques sur les infections à pneumocoque](#)
- [Données de couvertures vaccinales ; Portail open data Odissé](#)
- Couvertures vaccinales des adolescents et adultes depuis 2011 ([France](#), [régions](#), [départements](#))
- Couvertures vaccinales du nourrisson depuis 2018 ([France](#), [régions](#), [départements](#))
- Le site de référence sur les vaccinations : vaccination-info-service.fr

Rédaction

Stéphane ÉROUART, Bertrand GAGNIERE, Gaëlle GAULT, Sandrine GAUTIER, Guillaume HEUZE, Virginie DE LAUZUN, Pascaline LOURY, direction des régions
Laure FONTENEAU, Rémi HANGUEHARD, Judith MUELLER, Sophie VAUX, direction des maladies infectieuses
Oriane NASSANY, Sandrine RANDRIAMAMPINANINA, direction de la prévention et la promotion de la santé

Référent en région : Pascaline LOURY

Pour nous citer : Vaccination des femmes enceintes, des seniors et des adultes à risque. Données 2025. Bulletin. Édition régionale Pays de la Loire. Saint-Maurice : Santé publique France, 20 p., septembre 2026

Directeur de publication : Étienne POT, directeur général par intérim

Date de publication : 8 octobre 2026

Contact : presse@santepubliquefrance.fr